

## **HOURCADE (J.C.), Le Giec ou les liens compliqués entre sciences et politique, Projet, Novembre 2009**

### **LE GIEC ou les liens compliqués entre sciences et politique**

S'il fallait une preuve du fait que le Giec, cénacle producteur de rapports volumineux en fait très peu lus, est devenu un acteur des débats publics, il suffit d'observer qu'il subit désormais dans les médias le même traitement ambivalent que toute autre institution de la scène publique. Parfois, c'est l'oracle - prix Nobel de la Paix qu'on doit remercier de nous alerter sur les dangers du réchauffement climatique. Parfois, c'est un repère de scientifiques biaisés par une idéologie écologiste ou désireux de justifier le vote de gros budgets de recherche et qui cautionnent ce que Claude Allègre appela 'une courbe stupide', celle de la hausse des températures sur le dernier siècle.

Pour y voir clair, il faut remonter au dossier de l'ozone. Fin 1970 des travaux sur les risques potentiels des supersoniques pour la couche d'ozone poussèrent à l'abandon du SST aux USA et contribuèrent à l'échec commercial du Concorde. L'alerte s'avéra infondée mais le dossier rebondit lorsqu'on montra que cette couche était dégradée par le chlore libéré lors de la photodissociation des CFC par le rayonnement solaire<sup>1</sup>. Alors que les industriels avaient vite pris l'alerte au sérieux, l'administration Reagan argua du caractère incertain de la science pour refuser toute décision. En créant en 1986 l'*Ozone Trend Panel* dans le cadre de l'ICSU<sup>2</sup> les scientifiques se mobilisaient alors pour garantir la non manipulation des données et éviter que l'incertitude ne soit être un prétexte à l'inaction.

Cette affaire s'avéra un prototype de celle du climat: diagnostic inquiétant mais incertitude sur la gravité des risques, pas de preuve définitive, coût économique de fausses alertes mais nécessité d'agir 'en ignorance de cause' en raison de la double inertie des mécanismes naturels et des systèmes socio-techniques, manipulation des controverses scientifiques par divers lobbies, risque de disqualification médiatique de la science, efficacité de l'auto-organisation des scientifiques dans une entité vers laquelle les gouvernements purent se retourner et qui facilita l'adoption rapide du Protocole de Montréal en 1987.

Cet mode d'organisation des scientifiques fût répliqué à grande échelle lorsque, au moment même où la problématique du développement soutenable était mise sur l'agenda international par le rapport Brundtland, les premières projections d'une forte hausse des températures mettaient en cause le CO2 émis lors de la combustion des énergies fossiles. Devant l'importance des intérêts économiques et géopolitiques impliqués, les gouvernements et les représentants lucides du monde industriel ne pouvaient qu'être intéressés à éviter une manipulation systématique des informations et des émotions dans la gestion de ce dossier.

Or avait été créé en 1967, toujours dans le cadre de l'ICSU, le Global Atmospheric Research Programme, présidé par Bert Bolin, qui lui-même avait participé au rapport

---

<sup>1</sup> CFC : Chlorofluocarbone

<sup>2</sup> International Council of Scientific Unions qui s'appelle désormais International Council for Science tout en ayant conservé son acronyme initial (ICSU)

Brundtland. Il lui fut facile de mobiliser la communauté spécialiste du climat pour créer le Giec, dont il prit la présidence en 1988, sous l'égide de l'OMM et du PNUE<sup>3</sup>.

A travers le Giec les scientifiques se constituaient en acteurs du débat. Mais, pour conserver leur crédibilité, il fallait que leur travail soit encadré par des règles strictes. Au-delà de la seule étude du mécanisme du réchauffement (groupe 1 du Giec) qui repose sur des lois physiques, on devrait en effet intégrer les impacts du changement (groupe 2) et les politiques de réduction des émissions (groupe 3) et aborder des questions économiques et éthiques pour lesquelles garantir la neutralité de la science devient plus problématique.

S'attarder sur les règles d'écriture des rapports du Giec permet de comprendre comment il a pu, sur vingt ans, acquérir une autorité réelle :

- absence de message prescriptif pour laisser aux politiques la responsabilité des choix ; les USA tentèrent d'ailleurs d'utiliser ce principe, qui leur semblait contradictoire avec l'objet même des sciences économiques, pour refuser la création du groupe 3,

- pour chaque chapitre, deux co-ordinateurs (convening lead authors) et dix à vingt auteurs principaux (lead authors) sont choisis sur la base d'une liste de scientifiques acceptée par les gouvernements. La synthèse porte sur les acquis de 'l'état de l'art' mais aussi sur les désaccords et leur raison d'être. Le matériel utilisé ne peut qu'être celui des résultats publiés dans des revues scientifiques ou dans des rapports ou ouvrages accessibles. Ceci constitue un filtre important puisque la littérature grise n'est considérée que si elle a été livrée dans une forme la rendant analysable scientifiquement,

- les auteurs d'un chapitre s'engagent solidairement sur son contenu et ont un droit de veto.

- chaque chapitre donne lieu à un résumé technique puis un résumé pour décideurs,

- l'ensemble est envoyé aux spécialistes de chaque domaine, aux gouvernements et aux ONG (écologistes, associations d'industriels) qui font part de leurs contre-propositions par écrit. Les auteurs doivent les incorporer et, en cas de refus, s'en expliquer par écrit<sup>4</sup>,

- le texte amendé est discuté par l'assemblée générale du Giec, où sont représentés les pays membres de la Convention Climat. Elle peut demander des modifications que les auteurs peuvent refuser, mais elle reste libre de rejeter des chapitres litigieux

- le résumé pour décideurs est discuté de la même façon, mais il est adopté *ligne à ligne*.

Avec cette tension organisée entre scientifiques et politiques et on est bien loin de l'image d'un groupe de pression écolo déguisée en scientifiques. On peut au contraire arguer que, pour faire passer une rédaction sans le veto de pays comme l'Arabie Saoudite ou les USA de G.Bush, les rédacteurs tendent, surtout dans le résumé pour décideurs, à adoucir leurs messages. C'est pourquoi par exemple il fallut attendre le troisième rapport du Giec pour que soit proclamée quasi certaine l'origine anthropique du réchauffement.

La force de cette très lourde organisation vient de ces règles et du mandat qu'elle a de rechercher non pas une opinion moyenne entre experts, mais une écriture consensuelle des dissensus<sup>5</sup> qui n'éliminer pas les positions minoritaires. C'est pourtant un procès en exclusion des dissidents qui lui est fait fréquemment au nom de la lutte contre les risques d'une pensée unique et d'une autorité à accepter sans débat. Or il faut ici distinguer les thèses scientifiquement argumentées dans des revues à comité de lecture et les textes (sur

<sup>3</sup> OMM : organisation météorologique mondiale, PUNE : programme des Nations-Unies sur l'Environnement

<sup>4</sup> Soit un document de 50 pages simple interligne pour le chapitre que j'ai co-ordonné lors du troisième rapport

<sup>5</sup> Minh Ha-Duong, Rob Swart, Lenny Bernstein, and Arthur Petersen. Uncertainty management in the IPCC: agreeing to disagree. *Global Environmental Change*, 17 (1):8-11, 2007.

l'inexistence de preuves sur l'origine anthropique du réchauffement, l'insignifiance des dommages ou le coût démesuré des stratégies de prévention) lancés sur des modalités qui interdisent tout examen approfondi.

Cette force du Giec a opéré très efficacement lorsque le président Bush, entouré de cercles influents lui faisant accroire que toute ceci n'était que manipulation visant à affaiblir la puissance des USA, demanda un rapport à de 'vrais scientifiques' sous l'égide de l'Académie des Sciences Américaine. Celle-ci remit un document, dont les conclusions recoupaient très fortement celles du Giec et pour cause puisque les meilleurs scientifiques américains participent aux deux institutions.

La Roche Tarpéienne est proche du Capitole et le prix Nobel ne garantit pas au Giec la pérennité de son autorité. A mesure qu'on rentre dans une phase décisionnelle, l'attention va se concentrer sur les groupes 2 et 3 du Giec jusqu'ici moins en première ligne que le groupe 1. Or ils couvrent des domaines dans lesquels les incertitudes sont d'un ordre de grandeur supérieur à celles des modèles climatiques et qui sont difficilement isolables de questions éthiques et politiques. Le Giec devra alors faire face à deux difficultés.

La première est la mobilisation de communautés plus diverses et moins organisées que celle des sciences de l'univers. Les sciences sociales sont ici un enjeu crucial ; on ne peut traiter de pivotements majeurs des systèmes techniques et des modes de consommation indépendamment de l'analyse des institutions, des systèmes culturels et des valeurs dont ils sont porteurs. Malgré les efforts fournis depuis le deuxième rapport, le groupe 3 reste dominé par l'économie ; ceci ne vient pas d'un quelconque ostracisme de la part des sciences a-humaines<sup>6</sup> mais des pratiques scientifiques. Les règles du Giec supposent une habitude d'écriture consensuelle de l'état des savoirs, qui n'est pas si fréquente dans les sciences sociales ; on voit mal, en leur temps, Bourdieu, Crozier et Touraine écrivant un texte commun sur les acquis de la sociologie.

La deuxième est le déséquilibre Nord-Sud dans la mobilisation des communautés, qui ne fait que refléter celui les poids respectifs des appareils scientifiques. La règle veut qu'un des deux *convening lead authors* vienne d'un pays en développement, mais, dans le lourd processus qui va de l'écriture à la validation des documents, ce sont les appareils les mieux organisés imposent leur tempo et leur agenda. Ceci deviendra vite intenable.

Le prix à payer pour ces deux fragilités fut évident lorsque l'assemblée générale du Giec supprima les paragraphes sur l'équité dans le résumé pour décideurs du 3<sup>o</sup> rapport. Elle le fit sous la pression des pays en développement qui y voyaient la projection de normes éthiques occidentales masquant un nouveau droit d'ingérence. Or ce refus ne fut pas exprimé en langage politique ; le délégué chinois utilisa simplement la règle du jeu du Giec en arguant du caractère non réellement scientifique des travaux et la non prise en compte de pans importants de la littérature (dont celle rédigée en chinois).

L'aventure du Giec est prémonitoire. Nous vivons dans un monde global mais divisé où les défis seront d'autant plus difficiles à relever que la circulation accélérée des informations est réglée par les mises en scène médiatiques et internet. Il faudra pourtant savoir décider face à des données controversées et délibérer de ce que la raison scientifique ne peut

---

<sup>6</sup> J'emprunte cette expression à Gérard Mégie ex président de la Commission Ozone de l'ICSU, ex-président du Cnrs ; elle évite les pièges de l'opposition sciences dures vs sciences molles

trancher à temps, à la fois parce qu'elle est incertaine et que le choix des valeurs à poursuivre ne dépend pas d'elle. Alors même que le scientifique ne peut plus se parer de neutralité par rapport à l'éthique et la politique, il faudra des lieux d'autorité en un sens nouveau : garantie de la qualité des informations, de la solidité des savoirs et de la sincérité de leur interprétation. Incertitude et droit au pluralisme pourrait autrement ouvrir la voie, dans une société du *Da Vinci Code*, à la rupture de toute possibilité d'échange rationnel autour de nos défis communs.